

**Rappel des dates d'inscription : du 7 au 11 septembre 2020**

Prénom : ..... Nom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

*Pour les mineurs – Prénom et Nom de l'adulte responsable :*

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

**ADULTES***Vous pouvez vous inscrire jusqu'à deux cours :*

Intitulé du cours ..... jour ..... horaire .....

Intitulé du cours ..... jour ..... horaire .....

**ENFANTS ET ADOS**

Intitulé du cours .....

Premier choix, horaire .....

Second choix, horaire .....

**PAIEMENT**

Choix du paiement :

- 
- En une seule fois
- 
- 
- En trois fois

Moyen de paiement :

- 
- Chèque
- 
- 
- Prélèvement automatique SEPA
- 
- 
- Autre

Recevoir les actualités de l'ésban (newsletter, conférences, invitations aux vernissages) par e-mail :

- 
- oui
- 
- 
- non

**INFORMATIONS PRATIQUES****MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Dates d'inscription : du 7 au 11 septembre 2020.

**Comment s'inscrire ?**Sur **esba-nimes.fr** : complétez directement en ligne la fiche d'inscription et déposez l'ensemble des pièces demandées.

ou

Par voie postale : complétez cette fiche d'inscription, joignez l'ensemble des pièces demandées ci-dessous et renvoyez le dossier à :

**Inscription APA – Service administration**

École supérieure des beaux-arts

10 Grand'Rue

30 000 Nîmes

### Pièces à fournir :

- 1 photo d'identité (format pièce d'identité)
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile « Vie privée » (adulte responsable) pour l'année 2020-2021
- Pour les Nîmois : photocopie d'un justificatif de résidence (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, quittance de loyer ou facture d'eau ou d'électricité)
- Pour les mineurs : photocopie intégrale du livret de famille
- Le règlement correspondant à l'inscription, si vous payez par chèque, à l'ordre du Trésor Public
- Pour les élèves souhaitant payer en 3 fois : un RIB et l'autorisation de prélèvement (à télécharger sur [esba-nimes.fr](http://esba-nimes.fr))
- Le règlement intérieur (à télécharger sur [esba-nimes.fr](http://esba-nimes.fr)) signé
- Le formulaire de consentement (à télécharger sur [esba-nimes.fr](http://esba-nimes.fr)) signé

### DROITS D'INSCRIPTION AUX COURS ET ATELIERS PUBLICS POUR L'ANNÉE 2020-2021

#### Tarifs de base

#### ADULTES

##### Cours de 2h

- ★ 300 €
- ☆ 475 €

##### Cours de 3h

- ★ 450 €
- ☆ 550 €

##### Cours de 3h30

- ★ 475 €
- ☆ 575 €

#### ENFANTS / ADOLESCENTS

##### Cours de 1h30 ou 2h

- ★ 125 €
- ☆ 190 €

##### Préparation aux études supérieures artistiques (4h)

- ★ 190 €
- ☆ 280 €

##### Stage intensif

- ★ 125 €
- ☆ 190 €

★ *Nîmois*

☆ *Non Nîmois*

#### Réductions applicables

> Demi-tarif (50 %) sur présentation de justificatifs : pour les demandeurs d'emploi, les titulaires du RSA et les étudiants (hors étudiants de l'ESBAN).

> Cours supplémentaires : une réduction de 50 % sur le tarif de base est appliquée :

- à partir du 2ème cours et suivants
- à partir de la 2ème personne inscrite de la même famille

La réduction s'applique au tarif le moins élevé.

#### Le règlement peut être effectué :

**Soit en une seule fois** au moment de l'inscription :

- > Par envoi postal : chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public en mentionnant au dos les nom, prénom de l'élève et cours suivi(s)
- > Dans les autres cas, un titre de recette sera émis et vous effectuerez votre paiement auprès du Trésor Public par tout moyen : paiement en ligne, en numéraire (300 € maximum complété avec un autre moyen de paiement), ...

**Soit en trois fois** - remplir le Mandat de prélèvement SEPA joint avec un RIB en mentionnant au dos les nom, prénom de l'élève et cours suivi(s) :

> 40 % au moment de l'inscription :

- Par envoi postal : chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public en mentionnant au dos les nom, prénom de l'élève et cours suivi(s)
- Dans les autres cas : par prélèvement SEPA

> le solde, OBLIGATOIREMENT par prélèvement automatique

- 30 % en octobre 2020
- 30 % en novembre 2020

Tout dossier non accompagné du paiement des droits d'inscription et éventuellement – en cas de paiement en 3 fois – du mandat SEPA et du RIB sera non recevable et l'inscription non validée.

ATTENTION : Le paiement en trois fois est conditionné au respect des dates limites d'inscription.